Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260604-2026_65-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CARADEC

Séance du 04 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le quatre juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 28/05/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent NEVO, Maire. *Affichage porte de la Mairie le 28/05/2026*

Présents : MM. NEVO Laurent – VIDCOQ Marc - NOGUES Loïc – LE COUEDIC Karine - LE VERGE Stéphane– BOSCHER Pierre - JONES Dominique - GUILLAUME François - THOME Valérie - GAUTHIER Tanguy - MARTINEZ Lucas - LE CLEZIO Armelle

Absents excusés :
OLLITRAULT Michelle donné procuration à LE VERGE Stéphane
HUDO Claudie a donné procuration à NEVO Laurent
MARTIN Graziella a donné procuration à LE COUEDIC Karine

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-65

Objet : Emplois saisonniers été 2026 – services techniques

M. Le Maire rappelle les critères de recrutement.

3 candidats ont postulé :

Ninon LEAUTE, 17 ans de ST CARADEC, contrat du 29/06 au 17/07
Bryan BOUREKKACHE 18 ans de ST CARADEC, contrat du 20/07 au 07/08
Chloé MARTIN, 17 ans de ST CARADEC, contrat du 10/08 au 28/08

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide l'embauche de ces trois jeunes pour la période estivale, contrat de 3 semaines pour chacun entre le 29 juin et le 28 août.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Laurent NEVO